



Mamoudzou, le 24 février 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

à la suite de la publication de l'article du 14 février 2025 intitulé « A Mayotte, les détournements de l'aide alimentaire exaspèrent la population et mobilisent les autorités »

En ma qualité de maire de Mamoudzou, soucieux de **défendre les intérêts de ma ville et l'honneur des agents municipaux** et d'apporter une information rigoureuse aux citoyens, je souhaite exercer un **droit de réponse** à la suite de votre article intitulé « À Mayotte, les détournements de l'aide alimentaire exaspèrent la population et mobilisent les autorités », publié le 14 février 2025.

Cet article véhicule des accusations infondées et injustes contre la **Ville de Mamoudzou**, mettant en cause l'intégrité de ses **élus et agents municipaux**, alors que ces derniers se sont mobilisés sans relâche depuis plus de deux mois pour venir en aide aux sinistrés du cyclone Chido.

Une mobilisation sans précédent face à la crise

Dès l'alerte cyclonique du 13 décembre 2024, la Ville de Mamoudzou a ouvert **22 centres d'hébergement d'urgence (CHU)**, accueillant jusqu'à **11 277 personnes au plus fort de la crise**. Ils n'ont été fermés que le 1^{er} janvier 2025 alors même que l'alerte rouge a été levée dès le 15 décembre.

Grâce à la mobilisation des **élus, agents municipaux, associations et citoyens**, un accueil **digne et sécurisé** a été organisé malgré l'ampleur des dégâts, et des **distributions de denrées et de matériel de première nécessité** ont permis de faire face en urgence à la situation cataclysmique.

Avant même que les premières denrées en provenance de l'État ne soient mises à la disposition de la population, la Ville, sur ses fonds propres, avait distribué près de **50 000 encas** et plus de **30 000 bouteilles d'eau**.

Des moyens largement insuffisants face aux besoins réels

Contrairement à ce que laisse entendre votre article, la véritable problématique de cette crise ne réside pas dans la gestion locale des aides, mais bien dans **l'insuffisance des volumes d'aide fournis par l'État ainsi que dans l'incroyable lenteur des délais d'approvisionnement.**

- **Les besoins alimentaires de Mamoudzou et de ses plus de 80 000 habitants sont estimés à 160 tonnes de nourriture par jour.** Or, seulement 27 tonnes d'aide alimentaire ont été reçues depuis le début de la crise, soit à peine 17% des besoins d'une seule journée.
- **La première livraison de nourriture à Mamoudzou a eu lieu par hélicoptère le 26 décembre dans le village de Vahibé, soit près de 2 semaines après le cyclone, et a porté sur une palette de tomates pelées...**
- L'aide alimentaire distribuée n'a été fournie par l'État qu'à hauteur de **30 % des denrées alimentaires mobilisées.**
- Par ailleurs les livraisons de l'État étaient **souvent incomplètes, composées** parfois de denrée peu variées (du sucre, de l'huile, des tomates en boîte, ou du riz), ce qui a retardé leur distribution jusqu'à réception de produits complémentaires.
- **L'arrêt brutal sans préavis de la distribution d'eau en bouteille dès le 25 décembre**, sans alternative immédiate, a plongé de nombreux sinistrés dans une situation de précarité dramatique.
- La **distribution de bâches**, essentielle pour la mise à l'abri des familles, a également souffert de **graves retards**, faute d'un acheminement suffisant par l'État.

Une gestion municipale rigoureuse et transparente

Face à ces carences, la **Ville de Mamoudzou a pris ses responsabilités**, en mobilisant ses **ressources propres** et en travaillant avec des **associations, entreprises et collectivités partenaires** :

- Plus de **50 000 repas** chauds ont été distribués chaque jours grâce à un partenariat mis en place par la Ville avec **l'ONG World Central Kitchen**
- **L'eau potable** a été acheminée et distribuée par la sécurité civile du 19 au 25 décembre, sur des points fixes auxquels ne pouvaient se rendre les personnes les plus faibles. La Ville a donc apporté une assistance dans cette distribution organisée **sous la supervision d'un agent de l'État** en livrant une partie de cette aide aux personnes les plus vulnérables directement chez elles en porte à porte.
- **Les foyers sinistrés ont été soigneusement enregistrés via par une inscription physique à l'hôtel de ville, puis par une inscription en ligne (encore ouverte) et enfin par une cellule mobile qui s'est déplacée chez les gens. Au total 5746 foyers sinistrés ont été recensés**
- La **distribution des aides, notamment des bâches, en quantité très insuffisantes**, a été organisée de manière **équitable et rigoureuse** grâce à un tirage au sort informatique garantissant **l'absence de favoritisme.**

Une distribution équitable, sans discrimination

Contrairement aux insinuations de votre article, **aucune discrimination** n'a été opérée dans l'attribution des aides.

- **Tous les sinistrés, sans distinction de statut administratif**, ont eu accès aux distributions organisées par la Ville. Comme je vous l'ai indiqué : « *On ne regarde pas à qui on donne* ».
- Des **points de distribution des colis alimentaires** ont été **spécifiquement installés** à proximité des **quartiers informels**, pour garantir l'accès à tous les habitants (Gouloué, Cavani Mbarazi, ...)
- Chaque colis alimentaire ou matériel distribué fait l'objet d'un accusé de réception signé et conservé par la Ville ;
- Concernant les **bâches**, leur attribution a été **encadrée par des critères objectifs** (habitations endommagées avec toit ou charpente arrachés). Au total, **1270 bâches** ont été réceptionnées, mais ce volume **n'a permis d'aider que 23 % des foyers recensés.**

Une enquête parlementaire réclamée sur la gestion de crise

Je regrette profondément qu'**aucune investigation sérieuse** n'ait été conduite par votre rédaction avant la publication de cet article. Avant d'accuser publiquement des agents et des élus peut-être aurait-il été judicieux de poser des questions et de se faire présenter les modalités rigoureuses de suivi et d'enregistrement qui sont les nôtres. **Une approche journalistique plus sérieuse** et plus conforme aux règles de déontologie qui encadre

ce métier aurait dû conduire à donner la parole à l'ensemble des acteurs, ce qui aurait peut-être permis de mettre en lumière une problématique qui ne peut se résumer à une simple mise à l'index des collectivités. Le décalage entre les images véhiculées dans les médias des aides acheminées et la réalité vécue sur le terrain a été bien trop criant. C'est plus globalement **une défaillance institutionnelle** à organiser une réponse humanitaire adaptée à l'ampleur de la catastrophe qu'il convient d'investiguer.

En revanche, face à ces **graves insuffisances dans la gestion de crise**, et dans le droit fil de la demande déjà exprimée par un sénateur du territoire et par notre association des maires, j'estime qu'une **enquête parlementaire s'impose plus que jamais**, non seulement sur la gestion de l'aide alimentaire mais aussi et surtout plus globalement sur les différents aspects (préparation en amont, organisation pendant, gestion des secours et logistique en aval, ...). Il s'agit de clarifier ce qui s'est passé, identifier les différentes responsabilités, et mieux se préparer pour l'avenir en posant notamment les recommandations utiles.

Pour sa part, **la Ville de Mamoudzou applique des règles strictes**, et contrôle leur mise en œuvre. Elle **assume pleinement ses responsabilités** et restera **transparente** sur l'ensemble des actions menées pour accompagner les sinistrés. Votre article évoque des **détournements présumés** de denrées alimentaires par des agents municipaux. Ces allégations sont **non seulement fausses, mais profondément injurieuses** pour des femmes et des hommes qui ont travaillé **sans relâche** au service de la population.

Ambdilwahedou SOUMAÏLA
Maire de Mamoudzou